

### Questions fréquemment posées

**Un peu perdu dans tout ça ? Chers élèves cette page vous est dédiée ! Consultez cette liste de questions que l'on nous pose très souvent, et si vous n'avez toujours pas la lumière, écrivez-nous !**

#### Questions fréquentes :

Où puis-je trouver le contenu de la formation / du cours ?

Le code de l'UE vous permet d'accéder à la page de présentation de l'Unité d'Enseignement, vous y retrouverez notamment **une description des thèmes qui seront abordés dans le cours.**

Où puis-je trouver quels livres sont utiles pour préparer et suivre le cours ?

Le code de l'UE vous permet d'accéder à la page de présentation de l'Unité d'Enseignement, vous y retrouverez notamment **une bibliographie avec les livres et articles qui accompagnent le cours.**

Dois-je acheter les livres proposés dans la bibliographie ?

Non ! La bibliographie est une source d'enseignement complémentaire, mais en aucun cas vous êtes tenu d'acheter ces livres. Il est conseillé de les consulter en complément du cours suivi, pour le préparer ou évaluer le niveau du cours. Notez que la bibliothèque du Cnam est à votre disposition si vous voulez consulter des ouvrages et le Cnam propose également de nombreuses ressources accessibles en ligne.

Comment savoir si j'ai le niveau pour suivre le cours ?

Il est possible de se faire une idée générale en consultant la page dédiée à l'UE, accessible avec son code (sur le site du [Cnam](#) ou directement votre moteur de recherche). En effet, la présentation de l'UE comporte des indications plus ou moins directes du niveau du cours. Par ailleurs, vous pouvez vous faire également une idée du niveau en consultant les livres proposés dans la bibliographie.

Comment s'inscrire en région ?

Très simplement il suffit de se rapprocher du **centre Cnam le plus proche de son lieu de résidence**. Important : l'inscription en région est sectorisée, c'est-à-dire que vous devez vous inscrire dans le centre régional. Si vous souhaitez suivre une UE en FOAD ou en HTT qui n'est pas proposée par votre centre régional, votre centre régional se chargera de vous inscrire auprès du centre qui dispense l'enseignement.

Je suis inscrit dans un centre régional, est-ce que je peux suivre un enseignement HTT à Paris s'il n'est pas dispensé dans mon centre ?

Les cours HTT sont en présentiel. Il faut donc, en principe, pouvoir se déplacer dans le centre d'enseignement. Toutefois, même pour les enseignements en présentiel, de nombreux documents de cours sont déposés sur votre espace de formation (plateforme internet). **Attention, en HTT les cours sont parfois enregistrés mais cela ne constitue pas une norme, ni une obligation envers les étudiants.** Si vous vous inscrivez, vous devez donc avoir la capacité de suivre le cours sans le support oral du professeur, uniquement à partir des documents mis en ligne, ou de pouvoir vous déplacer dans le centre d'enseignement. Administrativement, votre centre régional doit faire la demande d'inscription au centre qui dispense l'enseignement, comme pour les UE en FOAD.

## À consulter

Vous trouverez de nombreuses informations sur les pages questions/réponses de [Paris](#) et du Cnam [IdF](#)